



Julien Dupuis

3 rue du cerisier
59112 Annœullin

CAP RENOV

27 rue de l'exemple
69003 LYON

Étude réalisée par Prénom Nom
0602030405
contact@mail.fr
N° SIRET : 12345678912345
N° de qualification : 123

Propriétaire occupant d'une résidence principale
2 adultes - 2 enfants à charge
Revenus de catégorie « modeste » selon l'ANAH

Annexe d'audit énergétique

Visite du logement réalisée le 19/01/2025



Maison individuelle



Département : Nord



Année de construction : Avant 1948



Surface habitable : 156m²

Votre projet

Le projet principal concerne l'isolation de la toiture et l'isolation par l'intérieur de certains murs.

Dans un second temps les propriétaires ont la volonté de mettre en place une isolation des murs par l'extérieur du pignon et un poêle à bois.

Votre besoin de rénovation

VOTRE PROJET DE TRAVAUX

 Vous n'avez pas de solution technique en tête et attendez des conseils et explications.

PRIORITÉS



1

Améliorer mon confort thermique



2

Faire des économies d'énergie



3

Augmenter la valeur du bien immobilier

CONFORT



Confort d'été



Forte inertie qui permet de conserver la fraîcheur



Confort d'hiver



Parois froides et courants d'air. Une certaine humidité dans la maison.



Confort acoustique



Rue très peu passante. Environnement calme.

OCCUPATION



Logement non habité pendant les travaux

CONTRAINTES PARTICULIÈRES



Postes à ne pas toucher

Menuiseries récentes. Cuisine et salle de bain récente (pas d'isolation par l'intérieur).



Santé des occupants

Allergies (pollens et acariens)



Non considérée



Délais de réalisation

Pas de contraintes.

Synthèse des scénarios de rénovation

Caractéristiques du logement et interventions proposées

ÉTAT ACTUEL

SCÉNARIO **A**

SCÉNARIO **B** étape 1

SCÉNARIO **B** étape finale

Scénario en 1 fois

Scénario par étapes - 1ère étape

Scénario par étapes - étape finale

PLANCHERS HAUTS

A) 30.94 m² de toiture terrasse en plafond bois sur solives métalliques. Isolation sur le plancher.
B) 78.00 m² de toiture sous rampants en plafond en plaques de plâtre (combles aménagés). Isolation par l'intérieur.

A) Isolation de la toiture terrasse en polyuréthane en panneaux + complexe étanchéité _ 31.00 m²
B) Isolation de la toiture en laine minérale en rouleaux + doublage intérieur _ 85.00 m²

A) Isolation de la toiture terrasse en polyuréthane en panneaux + complexe étanchéité _ 31.00 m²
B) Isolation de la toiture en laine minérale en rouleaux + doublage intérieur _ 85.00 m²

MURS

A) 57.60 m² de murs en brique pleine simple. Aucune isolation.
B) 100.00 m² de murs en brique pleine simple. Isolation par l'intérieur.

A) Ajout d'une isolation thermique par l'intérieur des murs extérieurs en laine de bois en panneaux + doublage intérieur _ 58.00 m²
B) Isolation des murs extérieurs en laine de bois en panneaux + doublage intérieur _ 100.00 m²

A) Ajout d'une isolation thermique par l'intérieur des murs extérieurs en laine de bois en panneaux + doublage intérieur _ 58.00 m²
B) Isolation des murs extérieurs en laine de bois en panneaux + doublage intérieur _ 100.00 m²

PLANCHERS BAS

A) 62.00 m² de terre-plein en dalle béton. Aucune isolation.
B) 23.00 m² de sous-sol en dalle béton. Aucune isolation.

B) Isolation en sous-face du plancher bas en polystyrène expansé (PSE) _ 23.00 m²

MENUISERIES

1 porte, 6 fenêtres, 2 baies vitrées, 2 fenêtres de toit

VENTILATION

Ventilation par infiltration et ouverture des fenêtres

Installation d'une VMC hygroréglable B

Installation d'une VMC hygroréglable B

CHAUFFAGE

Chaudière fioul produisant l'eau chaude

Remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau

Remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau

EAU CHAUDE

Eau chaude sanitaire par la chaudière fioul

Installation d'un chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur ou ambiant

Installation d'un chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur ou ambiant

APPOINTS DE CHAUFFAGE

Aucun appoint

1 appoint ajouté

1 appoint ajouté

1 appoint ajouté

CLIMATISATION

Aucun système de climatisation

Synthèse des scénarios de rénovation

Comparaison des performances

Les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont rapportées à la surface habitable. Elles intègrent 5 usages énergétiques : chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage et auxiliaires.

⚡ CONSOMMATIONS

CO₂ ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ÉTAT ACTUEL	F	277 kWh _{EP} /m ² .an	⚡ ÉCONOMIE	F	87 kgCO ₂ /m ² .an	CO ₂ ÉMISSIONS ÉPARGNÉES
SCENARIO A	B	106 kWh _{EP} /m ² .an	61 %	A	3 kgCO ₂ /m ² .an	84 kgCO ₂ /an soit 68 000 km/an
SCENARIO B Étape 1	D	155 kWh _{EP} /m ² .an	61 %	D	38 kgCO ₂ /m ² .an	84 kgCO ₂ /an soit 68 000 km/an
SCENARIO B Étape finale	B	106 kWh _{EP} /m ² .an	61 %	A	3 kgCO ₂ /m ² .an	84 kgCO ₂ /an soit 68 000 km/an

Comparaison des dépenses d'énergie

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS (en kWh_{EP}/an)

DÉPENSES ANNUELLES

ÉTAT ACTUEL	~ 6 420 €	€ ÉCONOMIES
SCENARIO A	~ 1 190 €	~ 5 230 € / an
SCENARIO B Étape 1	~ 2 790 €	~ 3 620 € / an
SCENARIO B Étape finale	~ 1 220 €	~ 5 190 € / an

La répartition des consommations se base sur l'occupation conventionnelle du logement et intègre 5 postes de consommation :



Comparaison des coûts

	SCENARIO A	SCENARIO B Étape 1	SCENARIO B Étape finale
€ COÛT DES TRAVAUX	67 500 € TTC	53 400 € TTC	15 300 € TTC
🌿 MONTANT D'AIDES	55 070 €	15 297 €	
🏠 RESTE À FINANCER	12 430 € Éco-prêt : 56 € / mois sur 15 ans Prêt : 49 € / mois sur 5 ans	38 104 € Éco-prêt : 3 € / mois sur 15 ans Prêt : 1 € / mois sur 15 ans	15 300 €

Analyse des factures



La dépense énergétique estimée peut différer de vos factures d'énergie car :

- Certains éléments sont difficiles à renseigner (état réel de l'isolant, chauffage partiel du logement, etc.)
- Certaines consommations énergétiques ne sont pas prises en compte dans l'estimation (piscine chauffée, aquarium, chargement de voiture électrique, etc.)

Répartition des factures par énergie (selon les factures saisies)



Dépenses annuelles d'énergie

	DÉPENSES ESTIMÉES	FACTURE SAISIES	ÉCART EN € / AN
	6 850 € / an 44 420 kWh	6 080 € / an 130 200 kWh	
 Électricité	660 € 2 640 kWh	1 580 € 10 560 kWh	+139 % d'écart
 Fioul	6 190 € 41 780 kWh	4 500 € 119 640 kWh	-27 % d'écart

Scénario A : scénario en 1 fois

Première variante

CLASSE ÉNERGÉTIQUE APRÈS TRAVAUX



106
kWh_{EP}.m².an



3
kgCO₂.m².an

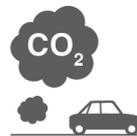


ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

171 kWhEP/m².an soit

61 %

Équivalent à environ 5 226 € /an



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

84 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

68000 km

par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

28 %

*D'après l'étude dynamic 2023 :
«La valeur verte des logements en 2023»*



ÉCONOMIES SUR FACTURES

environ

5 226 € /an



COMMENTAIRES

Liste des interventions proposées



A

Remplacement de l'isolation de la toiture terrasse par : 140 mm de polyuréthane en panneaux + complexe étanchéité - R = 6.3 m².K/W - Surface isolée = 31 m²

- ✓ réduit les pertes de chaleur du logement
- ✓ logement habitable pendant les travaux

8 865 € TTC



B

Remplacement de l'isolation de la toiture par : 260 mm de laine minérale en rouleaux + doublage intérieur - R = 8.1 m².K/W - Surface isolée = 85 m²

- ✓ améliore le confort d'été
- ✓ Idéal en combinaison avec une rénovation intérieure
- ✓ réduit les bruits extérieurs aériens

17 489 € TTC



A

Ajout d'une isolation thermique par l'intérieur des murs extérieurs : 200 mm de laine de bois en panneaux + doublage intérieur - R = 5.2 m².K/W - Surface isolée = 58 m²

- ✓ Idéal en combinaison avec une rénovation intérieure
- ✓ renforce l'isolation acoustique
- ✓ réduit la sensation de paroi froide

5 789 € TTC



B

Remplacement de l'isolation des murs extérieurs par : 200 mm de laine de bois en panneaux + doublage intérieur - R = 5.2 m².K/W - Surface isolée = 100 m²

- ✓ Idéal en combinaison avec une rénovation intérieure
- ✓ renforce l'isolation acoustique
- ✓ réduit la sensation de paroi froide

10 027 € TTC



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).

Liste des interventions proposées



Installation d'une VMC hygroréglable B

- ✓ évacuation de l'humidité et des mauvaises odeurs
- ✓ débit d'air adapté à l'humidité intérieure
- ✓ la ventilation est assurée par un seul caisson

1 870 € TTC



Remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau - SCOP = 2.8 - ETAS = 111%

- ✓ puise de l'énergie gratuite dans l'air extérieur
- ✓ programmable
- ✓ bonne durée de vie

11 605 € TTC



Isolation du circuit de distribution

- ✓ réduction des pertes de chaleur le long du réseau
- ✓ amélioration du fonctionnement du circulateur

990 € TTC



Installation d'un chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur ou ambiant ETAS = 95 % - COP = 2.5

- ✓ limite les consommations électriques
- ✓ Utilise une énergie renouvelable

3 693 € TTC



Installation d'une régulation centralisée : thermostat programmable

- ✓ programmable
- ✓ meilleure intégration des apports internes et solaires
- ✓ évite les fortes variations de température

429 € TTC

Liste des interventions proposées



Ajout d'un poêle à bûches Flamme Verte - Pn = 11 kW - ETAS = 65 %

- ✓ combustible très bon marché
- ✓ combustible écologique
- ✓ combustible produit localement

4 220 € TTC

Liste des interventions proposées

Interventions induites

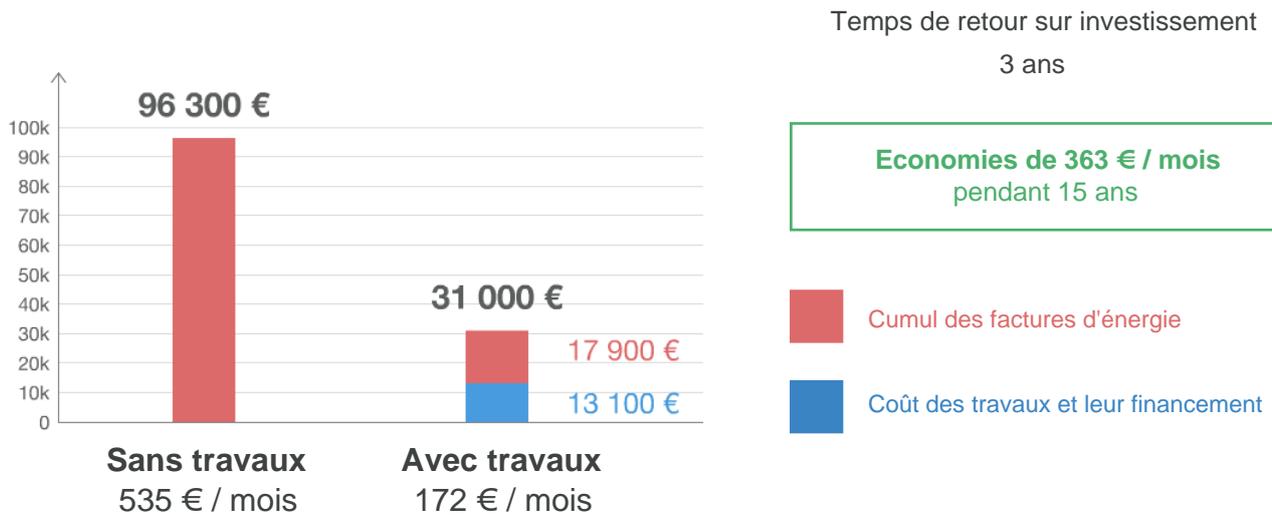
Remise en l'état des installations électriques

2 500 € TTC

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS

Estimées pour un usage et un prix des énergies conventionnels



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 60 730 € et 74 220 € TTC

AIDES



8 aides activées / environ 55 070€

FINANCEMENT



9 905 € d'Éco-PTZ, pas d'apport,
2 600 € d'emprunt sur 5 ans à 4.10 %
(49 € / mois)

PRIX DES ÉNERGIES



Prix des énergies conventionnel
sans prise en compte de l'inflation

Remboursement de l'Éco-PTZ

56 € / mois
15 ans

Remboursement du prêt bancaire

49 € / mois
5 ans

Le coût de travaux, les aides et les modalités de financement sont estimés à la date de réalisation de l'audit et sont susceptibles d'évoluer. Seuls les devis et les documents des organismes délivrant les aides et les moyens de financement permettent de dresser un bilan économique définitif.

MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur - jaune Saut de 3 classes et sortie du statut de passoire

Condition(s) :

- Logement construit il y a 15 ans ou plus
- Logement occupé à titre de résidence principale
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
- Avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov'
- Emissions annuelles de gaz à effet de serre après travaux inférieures à celles avant travaux
- Isoler au moins 2 types de parois (opaques ou vitrées) :
 - Remplacer au moins 25% des menuiseries
- OU - Isoler au moins 25% des combles ou de la toiture :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de plancher haut
- Isoler les combles ou la toiture :
- Isolation des rampants de toiture pour atteindre un R de 6 m².K/W
- Isolation d'un plancher de combles perdus avec R > 7 m².K/W
- Isolation d'une toiture terrasse avec un R égal ou supérieur à 6,5
- OU - Isoler au moins 25% du plancher bas :
 - Isolation d'un plancher bas avec Résistance thermique R supérieure ou égale à 3 m².K/W
- ET - Isoler au moins 25% de la surface totale du plancher bas
- OU - Isoler au moins 25% des murs en façade ou pignon :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de murs extérieurs
- Isoler les murs par l'intérieur ou par l'extérieur :
- Isolation des murs par l'intérieur avec R >= 3,7 m².K/W
- Isolation des murs par l'extérieur avec un R supérieur ou égal à 4,4
- Ne pas avoir de système de chauffage ou d'eau chaude au fioul avant travaux ni installer de systèmes fossiles après travaux :
 - Ne pas installer de système de chauffage fioul, gaz naturel, gaz propane
- OU - Ne pas conserver un système de chauffage ou d'eau chaude au fioul ou au charbon
- Logement individuel :
 - Maison individuelle
- OU - Appartement
- Logement classé en étiquette F ou G avant travaux
- Gain après travaux de 3 classes d'étiquette énergie



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

38 500 €

[plafonné à 38500€]
(estimé sur une base de 70%)

Dispositif régional expérimental d'aide à la rénovation énergétique des logements privés... Travaux de rénovation énergétique d'un montant supérieur à 30 000€

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%
- Un diagnostic de performance énergétique (DPE) doit être réalisé avant et après travaux
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Travaux d'amélioration d'efficacité énergétique
- Montant des travaux est supérieur ou égal à 30 000€



Territoire : Hauts-de-France

Contact : 0374270000



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

2 000 €

(estimé sur une base de 2000 € forfaitaire)

Dispositif régional expérimental d'aide à la rénovation énergétique des logements privés... Bonus ventilation mécanique

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%
- Un diagnostic de performance énergétique (DPE) doit être réalisé avant et après travaux
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC)



Territoire : Hauts-de-France

Contact : 0374270000



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

500 €

(estimé sur une base de 500 € forfaitaire)

Dispositif régional expérimental d'aide à la rénovation énergétique des logements privés... Bonus matériaux bio-sourcés

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%
- Un diagnostic de performance énergétique (DPE) doit être réalisé avant et après travaux
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Utilisation d'éco-matériaux
- Surface minimum de 20 m² isolée



Territoire : Hauts-de-France

Contact : 0374270000



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

500 €

(estimé sur une base de 500 € forfaitaire)

Nord Équipement Habitat Solidarité Travaux de lutte contre la précarité énergétique propriétaire occupant

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 25%
- Propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 RSA
- Travaux éligibles :
 - Installation d'une chaudière gaz à condensation
 - OU - Isolation des murs extérieur et/ou intérieurs
 - OU - Isolation des combles



Territoire : Nord

Contact : 0359735674



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

2 400 €

(estimé sur une base de 2400 € forfaitaire)

Nord Équipement Habitat Solidarité Installation ou remplacement d'un poêle à bois propriétaire occupant

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Poêle à bois Flamme verte au minimum 5 étoiles
- Propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 RSA
- Poêle à bois :
 - Installation d'un poêle à granulés
 - OU - Installation d'un poêle à bûches



Territoire : Nord

Contact : 0359735674



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **3 200 €**

(estimé sur une base de 3200 € forfaitaire)

Nord Équipement Habitat Solidarité Installation d'une VMC propriétaire occupant

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC)
- Propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 RSA



Territoire : Nord

Contact : 0359735674



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **1 600 €**

(estimé sur une base de 1600 € forfaitaire)

Programme d'intérêt général Amelio Lille Métropole Travaux de rénovation énergétique propriétaires aux ressources très modestes ou...

Condition(s) :

- Habiter hors secteur OPAH
- Etre propriétaire occupant
- Ne pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro (PTZ) au cours des 5 dernières années
- Engagement d'occuper le logement pendant 6 ans
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- consommation annuelle d'énergie primaire après travaux est inférieure ou égale à 110 kWh/m²



Territoire : Métropole Européenne de Lille

Contact : 0359000359



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

6 370 €

(estimé sur une base de 10% plafonnée à 7000 €)

Scénario B : scénario par étapes

Étape 1

CLASSE ÉNERGÉTIQUE APRÈS TRAVAUX



106
kWh_{EP}.m².an



3
kgCO₂.m².an



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

171 kWhEP/m².an soit

61 %

Équivalent à environ 5 194 € /an



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

84 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

68000 km

par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

28 %

*D'après l'étude dynamic 2023 :
«La valeur verte des logements en 2023»*



ÉCONOMIES SUR FACTURES

environ

5 194 € /an



COMMENTAIRES

Liste des interventions proposées



A

Remplacement de l'isolation de la toiture terrasse par : 160 mm de polyuréthane en panneaux + complexe étanchéité - R = 7.2 m².K/W - Surface isolée = 31 m²

- ✓ réduit les pertes de chaleur du logement
- ✓ logement habitable pendant les travaux

8 865 € TTC



B

Remplacement de l'isolation de la toiture par : 240 mm de laine minérale en rouleaux + doublage intérieur - R = 7.5 m².K/W - Surface isolée = 85 m²

- ✓ améliore le confort d'été
- ✓ Idéal en combinaison avec une rénovation intérieure
- ✓ réduit les bruits extérieurs aériens

17 489 € TTC



B

Ajout d'une isolation en sous-face du plancher bas : 160 mm de polystyrène expansé (PSE) - R = 4.2 m².K/W - Surface isolée = 23 m²

- ✓ augmente le confort car le sol est moins froid
- ✓ réduit les déperditions thermiques
- ✓ logement habitable pendant les travaux

1 267 € TTC



A

Ajout d'une isolation thermique par l'intérieur des murs extérieurs : 150 mm de laine de bois en panneaux + doublage intérieur - R = 3.9 m².K/W - Surface isolée = 58 m²

- ✓ Idéal en combinaison avec une rénovation intérieure
- ✓ renforce l'isolation acoustique
- ✓ réduit la sensation de paroi froide

5 789 € TTC



B

Remplacement de l'isolation des murs extérieurs par : 150 mm de laine de bois en panneaux + doublage intérieur - R = 3.9 m².K/W - Surface isolée = 100 m²

- ✓ Idéal en combinaison avec une rénovation intérieure
- ✓ renforce l'isolation acoustique
- ✓ réduit la sensation de paroi froide

10 027 € TTC

Liste des interventions proposées



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).



Installation d'une VMC hygroréglable B

- ✓ évacuation de l'humidité et des mauvaises odeurs
- ✓ débit d'air adapté à l'humidité intérieure
- ✓ la ventilation est assurée par un seul caisson

1 870 € TTC



Isolation du circuit de distribution

- ✓ réduction des pertes de chaleur le long du réseau
- ✓ amélioration du fonctionnement du circulateur

990 € TTC



Installation d'une régulation centralisée : thermostat programmable

- ✓ programmable
- ✓ meilleure intégration des apports internes et solaires
- ✓ évite les fortes variations de température

429 € TTC



Ajout d'un poêle à bûches Flamme Verte - Pn = 11 kW - ETAS = 65 %

- ✓ combustible très bon marché
- ✓ combustible écologique
- ✓ combustible produit localement

4 220 € TTC

Liste des interventions proposées

Interventions induites

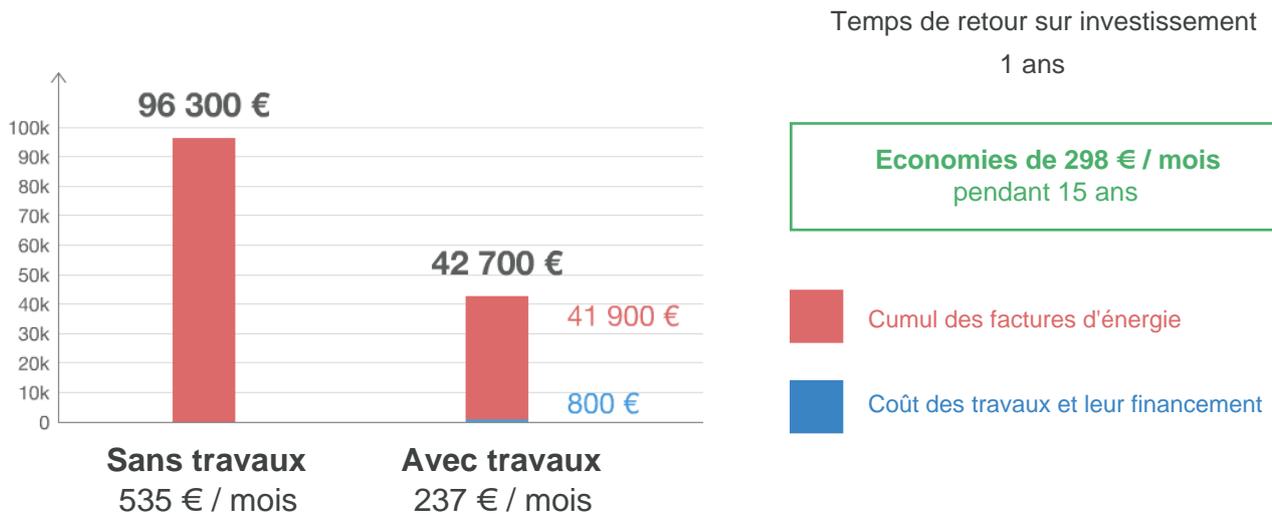
Remise en état des installations électriques

2 500 € TTC

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS

Estimées pour un usage et un prix des énergies conventionnels



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 48 100 € et 58 790 € TTC

AIDES



16 aides activées / environ 21 170€

FINANCEMENT



27 088 € d'Éco-PTZ, pas d'apport,
5 200 € d'emprunt sur 15 ans à 4.10 %
(40 € / mois)

PRIX DES ÉNERGIES



Prix des énergies conventionnel
sans prise en compte de l'inflation

Remboursement de l'Éco-PTZ

3 € / mois
15 ans

Remboursement du prêt bancaire

1 € / mois
15 ans

Le coût de travaux, les aides et les modalités de financement sont estimés à la date de réalisation de l'audit et sont susceptibles d'évoluer. Seuls les devis et les documents des organismes délivrant les aides et les moyens de financement permettent de dresser un bilan économique définitif.

MaPrimeRénov' Jaune Prime Isolation des murs par l'intérieur

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement occupé à titre de résidence principale
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
- Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :
 - Etre propriétaire occupant
 - OU - Etre propriétaire bailleur
- Logement individuel privé :
 - Maison individuelle
 - OU - Appartement
- Logement construit il y a 15 ans ou plus
- Isolation des murs par l'intérieur avec $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

3 160 €

[plafonné à 75% du montant des travaux 52€ / m²]
(estimé sur une base de 20 €/m²)

MaPrimeRénov' Jaune Prime Poêles à bûches

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement occupé à titre de résidence principale
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
- Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :
 - Etre propriétaire occupant
 - OU - Etre propriétaire bailleur
- Logement individuel privé :
 - Maison individuelle
 - OU - Appartement
- Installation d'un poêle à bûches avec ETAS >= 65%
- Age du bâtiment :
 - Logement construit il y a 15 ans ou plus
 - OU - Dérogation plus de 2 ans pour remplacement de chaudière fioul :
 - Logement achevé depuis plus de 2 ans
 - ET - Remplacement d'un système de chauffage au fioul



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

1 000 €

[plafonné à 75% du montant des travaux 3000€]
(estimé sur une base de 1000 € forfaitaire)

MaPrimeRénov' Jaune Prime Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement occupé à titre de résidence principale
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
- Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :
 - Etre propriétaire occupant
 - OU - Etre propriétaire bailleur
- Logement individuel privé :
 - Maison individuelle
 - OU - Appartement
- Logement construit il y a 15 ans ou plus
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles aménagés avec $R \geq 6$



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

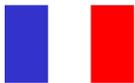
1 700 €

[plafonné à 75% du montant des travaux 56€ / m²]
(estimé sur une base de 20 €/m²)

MaPrimeRénov' Jaune Prime Isolation des toitures-terrasses

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement occupé à titre de résidence principale
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
- Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :
 - Etre propriétaire occupant
 - OU - Etre propriétaire bailleur
- Logement individuel privé :
 - Maison individuelle
 - OU - Appartement
- Logement construit il y a 15 ans ou plus
- Isolation de la toiture-terrasse avec $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **1 860 €**

[plafonné à 75% du montant des travaux 135€ / m²
(estimé sur une base de 60 €/m²)

Dispositif régional expérimental d'aide à la rénovation énergétique des logements privés... Travaux de rénovation énergétique d'un montant supérieur à 30 000€

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%
- Un diagnostic de performance énergétique (DPE) doit être réalisé avant et après travaux
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Travaux d'amélioration d'efficacité énergétique
- Montant des travaux est supérieur ou égal à 30 000€



Territoire : Hauts-de-France

Contact : 0374270000



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **2 000 €**

(estimé sur une base de 2000 € forfaitaire)

Dispositif régional expérimental d'aide à la rénovation énergétique des logements privés... Bonus ventilation mécanique

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%
- Un diagnostic de performance énergétique (DPE) doit être réalisé avant et après travaux
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC)



Territoire : Hauts-de-France

Contact : 0374270000



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

500 €

(estimé sur une base de 500 € forfaitaire)

Dispositif régional expérimental d'aide à la rénovation énergétique des logements privés... Bonus matériaux bio-sourcés

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%
- Un diagnostic de performance énergétique (DPE) doit être réalisé avant et après travaux
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Utilisation d'éco-matériaux
- Surface minimum de 20 m² isolée



Territoire : Hauts-de-France

Contact : 0374270000



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

500 €

(estimé sur une base de 500 € forfaitaire)

Nord Équipement Habitat Solidarité Travaux de lutte contre la précarité énergétique propriétaire occupant

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 25%
- Propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 RSA
- Travaux éligibles :
 - Installation d'une chaudière gaz à condensation
 - OU - Isolation des murs extérieur et/ou intérieurs
 - OU - Isolation des combles



Territoire : Nord

Contact : 0359735674



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **2 400 €**

(estimé sur une base de 2400 € forfaitaire)

Nord Équipement Habitat Solidarité Installation ou remplacement d'un poêle à bois propriétaire occupant

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Poêle à bois Flamme verte au minimum 5 étoiles
- Propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 RSA
- Poêle à bois :
 - Installation d'un poêle à granulés
 - OU - Installation d'un poêle à bûches



Territoire : Nord

Contact : 0359735674



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **3 200 €**

(estimé sur une base de 3200 € forfaitaire)

Nord Équipement Habitat Solidarité Installation d'une VMC propriétaire occupant

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC)
- Propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 RSA



Territoire : Nord

Contact : 0359735674



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

1 600 €

(estimé sur une base de 1600 € forfaitaire)

Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Les Certificats d'Économies d'Énergie ont été mis en place par l'État pour lutter contre le réchauffement climatique et, aider les ménages Français à réduire leur facture énergétique.

Ces certificats peuvent être valorisés sous forme de primes par les énergéticiens et distributeurs d'énergie qui sont dans l'obligation d'en collecter un volume défini par l'Etat. Le plus souvent, les professionnels du bâtiment (installateurs d'équipements et matériels éligibles) proposent directement une valorisation de ces CEE dans leur devis pour réduire le coût de votre chantier.

Conditions :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification «Reconnu Garant de l'Environnement»
- Etre propriétaire ou locataire
- Rénover une résidence principale ou secondaire
- Voir la remise au titre des CEE affichée sur le devis.
- Le dossier de valorisation des CEE doit être déclaré préalablement à la validation du devis:
 - soit par l'artisan dans le programme CEE de son partenaire obligé
 - soit par le particulier dans le programme de l'obligé de son choix
- Déclarer le CEE une seule et unique fois pour les travaux via l'attestation sur l'honneur.

Retrouver l'ensemble des conditions pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie ainsi que la liste des travaux éligibles et les caractéristiques techniques exigées sur

https://www.ecologie.gouv.fr/operations-standardisees-deconomies-denergie#scroll-nav__5

Infographie de l'ADEME pour comprendre les CEE :

https://multimedia.ademe.fr/animations/cee_ademe_v3/index.html

Poste(s) concerné(s) :

Isolation des combles et toitures	144 500 kWh cumac	881 €
Isolation des toitures-terrasses	37 200 kWh cumac	227 €
Isolation des murs extérieurs	252 800 kWh cumac	1 542 €
Isolation du plancher bas	25 300 kWh cumac	154 €
Système de régulation par programmation d'intermittence	22 720 kWh cumac	139 €
VMC simple flux hygroréglable	50 560 kWh cumac	308 €



Territoire : État français

Montant total des CEE 3 251 €

Scénario B : scénario par étapes

Étape finale

CLASSE ÉNERGÉTIQUE APRÈS TRAVAUX



106
kWh_{EP}.m².an



3
kgCO₂.m².an

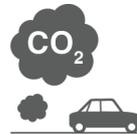


ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

171 kWhEP/m².an soit

61 %

Équivalent à environ 5 194 € /an



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

84 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

68000 km

par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

28 %

*D'après l'étude dynamic 2023 :
«La valeur verte des logements en 2023»*



ÉCONOMIES SUR FACTURES

environ

5 194 € /an



COMMENTAIRES

Liste des interventions proposées



Remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau - SCOP = 2.8 - ETAS = 111%

- ✓ puise de l'énergie gratuite dans l'air extérieur
- ✓ programmable
- ✓ bonne durée de vie

11 605 € TTC



**Installation d'un chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur ou ambiant
ETAS = 95 % - COP = 2.5**

- ✓ limite les consommations électriques
- ✓ Utilise une énergie renouvelable

3 693 € TTC